

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 12 septembre 2018 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau
Monsieur le conseiller Richard Léveillé

Est absente :

Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens

Monsieur Laurier Henri

Monsieur Denis Fournier

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2018-09-264 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-265 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-266 Emprunt temporaire auprès de la Caisse Populaire Desjardins de Gracefield

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que le directeur général convienne avec la Caisse Populaire Desjardins de Gracefield d'un emprunt temporaire de l'ordre de 760 517.00 \$ pour la réfection du chemin Lac-Vert, Phase 1 et des travaux connexes.

Autoriser le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs à cet emprunt temporaire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-267 Modification du contrat GROUPE QUÉBÉCO

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de modifier le contrat de GROUPE QUÉBÉCO afin de reporter au 22 novembre 2018, inclusivement, la fin prévue des travaux de remplacement des équipements à l'usine de traitement des eaux usées endommagée par un incendie.

Autoriser le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la

municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs à cette modification.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-268 Adoption du rapport incendie du mois d'août 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le rapport incendie du mois d'août 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-269 Appel d'offre pour l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un panneau d'affichage électronique sur le terrain du centre administratif municipal, et d'autoriser la direction générale à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-270 Appel d'offres sur invitation pour le sel des abrasifs

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de 70 tonnes de sel déglaçant nécessaire à la confection de nos abrasifs d'hiver pour la saison hivernal 2018-2019 et d'autoriser la direction générale à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussigné, Madame Denise Soucy au siège # 3 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement # 2018-10-002 concernant la limite de vitesse sur les chemins Crépin, Lac-Vert et Lemens, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Denise Soucy
Conseillère au siège # 3

2018-09-271 Installation de panneaux de signalisation près du 331, chemin Lac-Vert

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser le service des travaux publics à effectuer l'installation de nouveau panneau de signalisation près du 331 chemin Lac-Vert. Il s'agit de panneau « attention à nos enfants » ainsi que des panneaux indiquant la présence de personnes avec des problèmes auditifs.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-272 Appel d'offres pour les services d'arpentage requis pour la correction de l'entrée du chemin Lagarde

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser la direction générale de procéder à un appel d'offres pour les services d'arpentage requis pour la correction de l'entrée du chemin Lagarde, et d'autoriser la direction générale à donner un mandat au plus bas soumissionnaire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-273 Avis aux propriétaires quant à la fin des travaux de correction situés 44, chemin Davos

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'aviser les propriétaires de l'immeuble ci-haut mentionné, que les travaux sont conformes aux plans déposés et qu'il n'y aura plus d'intervention de la municipalité dans ce dossier d'érosion et ce, suite à l'exécution des travaux de correction selon les plans réalisés par le service de génie de la MRCVG et acceptés par les propriétaires du 44, chemin Davos dans le secteur Mont-Ste-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-274 Demande d'équipement de sauvetage hors route dans le cadre du programme Services d'urgence en milieu isolé (SUMI) du Ministère de la Sécurité Publique

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de soumettre une demande d'intérêt pour de l'équipement de sauvetage hors route soit situé sur le territoire de la municipalité dans le cadre du programme Services d'urgence en milieu isolé (SUMI) du Ministère de la Sécurité Publique et ce, conditionnel au partage des frais par l'ensemble des municipalités du territoire.

Autoriser le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs à ce programme.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement 2018-10-001 amendement le règlement 2018-01-004 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

2018-09-275 Résolution # 229-08-2018 - demande pour qu'Hydro-Québec soumette un plan pour la maîtrise de la végétation dans la municipalité de canton de Low

Considérant que la municipalité de canton de Low a demandé d'appuyer leur résolution # 229-08-2018 demandant à Hydro-Québec de soumettre un plan pour la maîtrise de la végétation dans la municipalité de canton de Low.

Considérant que de nombreuses pannes d'électricité touchent non seulement cette municipalité, mais la nôtre également.

Considérant qu'Hydro-Québec doit déterminer les interventions à faire et d'obtenir l'autorisation des propriétaires touchés par l'abattage d'arbre ainsi que les permis municipaux nécessaires.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'appuyer la résolution # 229-08-2018 de la municipalité de Low demandant à Hydro-Québec de soumettre un plan pour la maîtrise de la végétation non seulement dans la municipalité de canton de Low mais aussi dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Demander un appui à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et à toutes les municipalités situées sur son territoire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-276 Renouvellement de l'abonnement annuel auprès du Réseau d'information municipal du Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de renouveler l'abonnement annuel auprès du Réseau d'information municipal du Québec au montant annuel de 183.96 \$, taxes incluses, à partir du poste budgétaires # 02-13000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-277 Formation sur la gestion durable des eaux pluviales du COBALI

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'inscrire le Directeur des travaux publics, Monsieur Martin Lafrenière, à la formation sur la gestion durable des eaux pluviales du COBALI qui se tiendra le 4 octobre prochain, de 9h00 à 16h00, au 210, rue King à Buckingham.

Acquitter les frais d'inscription de 30.00 \$ qui seront facturés à la municipalité suite à l'inscription.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-278 Achat d'un article promotionnel de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'acheter un article promotionnel, soit 500 épinglettes du logo de la municipalité de Lac-Sainte-Marie à partir du poste budgétaire # 02-13000-341.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-279 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu : de soumettre une demande d'aide financière en présentant un projet de création d'une passerelle au-dessus de la rivière Gatineau et ce, dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie autorise la présentation du projet de création d'une passerelle au-dessus de la rivière Gatineau au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Lac-Sainte-Marie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désigne Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-280 Invitation au Forum des acteurs du développement de l'Outaouais le 11 octobre 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'inscrire les conseillères, Madame Denise Soucy et Madame Charlie-Ann Dubeau, au Forum des acteurs du développement de l'Outaouais le 11 octobre 2018 et d'acquitter les frais d'inscription de 30.00 \$ à partir du poste budgétaire # 02-11000-454.

Réserver le véhicule municipal pour le déplacement de ces dernières vers Gatineau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-281 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu :

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie autorise la présentation du projet de création d'une passerelle au-dessus de la rivière Gatineau au ministère du Tourisme dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique.

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Lac-Sainte-Marie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désigne Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-282 Études nécessaires au 140, chemin Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de mandater le directeur général à procéder à des appels d'offres pour la mise à jour des études nécessaires pour progresser dans ce dossier.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-283 Entretien des infrastructures et équipements dans le secteur de Mont Ste-Marie

Considérant que la 1ère phase du projet de Vélo MSM consistait à mettre sur place les infrastructures et des équipements, soient les 3 gazebos, les 3 toilettes et les 3 poubelles pour les usagers du secteur.

Considérant que Vélo MSM a été créé dans le but d'assurer la pérennité du développement de sentiers de vélo de montagne et a bénéficié de plusieurs aides financières pour financer le développement, ce, grâce à l'implication de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu qu'à l'avenir l'entretien des infrastructures et des équipements, soient les 3 gazebos, les 3 toilettes et les 3 poubelles seront à la charge de Vélo MSM.

Le président demande le vote.

Pour : Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Louise Robert
Monsieur le conseiller Richard Léveillé

Contre : Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2018-09-284 Journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 9598 à 9666 inclusivement pour un montant total de 177 162.07 \$ ainsi que le numéro 9674 au montant de 18 992.72 \$ totalisant un montant final de 196 154.79 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-285 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 31 à 35 au montant de 107 414.93 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-286 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 août 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-287 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme Kino-Québec – Plaisirs d'hiver

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de transmettre une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Kino-Québec – Plaisirs d'hiver pour soutenir la 2^e édition du Carnaval LSM.

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désigne Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-288 Demande d'aide financière du Comité organisateur de la 2^e édition du Carnaval LSM

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de faire suite à la demande d'aide financière du Comité organisateur du Carnaval et de contribuer la somme de 1 000.00 \$ envers la 2^e édition du Carnaval LSM, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-289 Paiement final à Chris Smith Canada Court pour les travaux de mises aux normes des terrains de tennis

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de transmettre le paiement final à Chris Smith Canada Court pour les travaux de mises aux normes des terrains de tennis, au montant de 18 992.72 \$ à partir du poste budgétaire # 03-31000-020.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2018-09-290 Gestion du déficit accumulé de 244 334.00 \$ en date
du 31 décembre 2017**

Considérant que Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a transmis une correspondance dans laquelle elle demande à la municipalité de se conformer à l'article 957.4 du Code municipal quant au déficit accumulé de 244 334.00 \$.

Considérant que l'article 957.4 du Code municipal stipule que « si le conseil, en cas de déficit anticipé, n'adopte pas un budget supplémentaire, il doit porter ce déficit au budget de l'exercice financier suivant, sauf s'il prévoit que, lors de cet exercice, il consolidera le déficit par un règlement d'emprunt. »

Considérant qu'en date des présentes, la somme de 137 219.00 \$ a été déposée dans le poste budgétaire # 03-61000-011, à titre de coupures budgétaires pour l'exercice financier 2018 afin de rembourser le déficit et que le conseil vise à ce qu'en date du 31 décembre 2018, le déficit accumulé sera nul.

Considérant qu'à défaut de rembourser la somme de 244 334.00 \$ à la fin de l'exercice financier 2018, le solde du déficit accumulé sera remboursé en date du 1^{er} janvier 2019.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu de résorber le déficit accumulé de 244 334.00 \$, au plus tard, le 1^{er} janvier 2019 afin de se conformer à l'article 957.4 du Code municipal et d'en informer le MAMOT.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2018-09-291 Lettre de félicitations à Madame Maïka Labelle lors
des compétions équestres (Gymkhana 2018)**

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de de transmettre une lettre de félicitations à Madame Maïka Labelle puisqu'elle s'est classée 4^e sur 650 lors des compétions équestres (Gymkhana 2018) à Sorel.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2018-09-292 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h37.

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier